

Rapport d'activités

2006



Centre de Contact Suisses-Immigrés • Genève

Route des Acacias 25 · 1227 Acacias Genève
Tél. 022 304 48 60 · Fax. 022 304 48 68
www.ccsi.ch · admin@ccsi.ch

Le mot de la Présidente

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chères amies et chers amis du Centre de Contact Suisses-Immigrés,

Avant de relater quelques points forts de l'année 2006, il m'importe de rendre hommage à notre ami William Borel qui nous a quittés si rapidement ce printemps. D'une fidélité sans faille à ses idées et à son sens du service, il a été de tous les combats du Centre de Contact Suisses-Immigrés (CCSI), ne perdant jamais sa force d'indignation et d'action devant les injustices et les traitements inégaux produits par une politique migratoire ségrégative. Chaque semaine, comme trésorier du CCSI et spécialiste de l'informatique, il était à disposition de l'association, trouvant toujours des solutions aux problèmes qui semblaient insolubles. La cérémonie d'adieu organisée par sa femme Françoise et ses enfants était à l'image de leur engagement quotidien : militant, disponible, généreux et tellement respectueux de tous ceux et toutes celles qui se sont trouvé-e-s sur leur chemin. William nous manque.

Au cours de l'année 2006, à côté de l'accueil quotidien des consultant-e-s qui se rendent au CCSI pour chercher notamment des conseils, de l'aide et des informations efficaces pour modifier tant que faire se peut le cours de leur vie précaire, la politique fédérale et la campagne référendaire contre les lois sur les étrangers (LEtr) et sur l'asile (LAsi) ont mobilisé les forces du CCSI. Après les résultats du 24 septembre, des questions de fond subsistent : les campagnes pour le OUI aux nouvelles lois n'ont pas eu peur de faire peur à la population (c'est un créneau dans lequel l'UDC excelle), de s'appuyer sur les faits divers les plus sordides pour discréditer par une généralisation malhonnêtement abusive tous les immigrés et les réfugiés. Oskar Freysinger le dit bien dans un interview : il faut forcer le trait ! A tant le forcer, la discrimination devient un sport national auquel joue sans compter le conseiller fédéral Blocher. Rompre le lien social, débaucher la solidarité, accroître la méfiance entre les habitants de ce pays ne l'effraient pas. Nous ne réagissons pas assez à cette irresponsabilité et la très bonne campagne de la large opposition à la LEtr et à la LAsi a cherché des langages proches de la population sans pour autant trouver les moyens de l'influencer suffisamment (en déconstruisant les affirmations populistes et en dressant le cadre d'un vivre ensemble comme rempart contre la peur).

Blocher avait lourdement insisté sur la nécessité d'accepter ces lois pour que la Suisse se dote d'un cadre propre à l'intégration. Sitôt les lois adoptées, il relance régulièrement dans l'espace médiatique des ferments de discrimination et d'inégalités : expulsions, naturalisation à l'essai et j'en passe. Souvent, avec un minimum d'analyse et une certaine publicité journalistique, les thèses blochériennes deviennent des objets qui prennent un crédit politique. Il suffit de voir le succès d'un éventuel contrat d'intégration dont on oublie de demander à qui il s'adresse (fonctionnaires internationaux, résidents européens, travailleurs extra-européens ?) avant de discuter de son contenu et de ses objectifs.

Ce contrat concernerait-il aussi les personnes sans statut légal dans ce pays ? A ce sujet, le fédéral est plutôt muet. Il faut dire que l'économie en a un urgent besoin et que l'on s'achemine aujourd'hui vers une deuxième génération de clandestins qui n'ont pas plus de droits que leurs parents bien qu'ayant parfois suivi toute leur scolarité dans ce pays. Pas de régularisation collective en vue mais en revanche une assignation à perpétuité dans la clandestinité. Condamné-e-s à vie à être une travailleuse ou un travailleur de l'ombre ; gâchis humain, gâchis social ! Devant cette situation intenable, le CCSI réfléchit à des propositions qui voudraient au moins sortir les enfants et les jeunes de ces situations kafkaïennes.

C'est avec vous toutes et tous, amies et amis du CCSI, consultants, membres individuels et collectifs, partenaires, associations proches, collectivités publiques, qui nous soutenez avec fidélité, que nous voulons poursuivre notre réflexion et notre action pour une société en recherche d'égalité. Nous avons besoin de votre solidarité active. Nous vous remercions de votre engagement.

Christiane Perregaux, présidente

Statistiques

1. Nouveaux dossiers par permanence - comparaison 2005/2006

Permanence	2005 Nouveaux dossiers ouverts	2005 Nouveaux dossiers en %	2006 Nouveaux dossiers ouverts	2006 Nouveaux dossiers en %
Ecole et formation professionnelle	230	58.5%	237	60.8%
Sociale	19	4.8%	21	5.4%
Permis	69	17.6%	50	12.8%
Petite enfance, santé et genre	75	19.1%	82	21.0%
Total	393	100.0%	390	100.0%

En 2006, nous avons ouvert 390 nouveaux dossiers. 76,4% (71,5 en 2005) des personnes qui se sont adressées pour la première fois au Centre de Contact Suisses-Immigrés sont des femmes. 81,8% des nouveaux dossiers (77,6 % en 2005) se répartissent entre les deux permanences qui travaillent spécifiquement sur la problématique des personnes sans statut, à savoir les permanences *École et formation professionnelle* et *Petite Enfance, Santé et Genre*. Comme nous le prévoyions ces deux dernières années, l'ouverture de nouveaux dossiers est stable.

2. Fréquentation 2005/2006

Permanence	Consultations 2005	Consultations 2006
Ecole et formation professionnelle	1'988	1'465
Sociale	462	393
Permis	459	356
Petite enfance, santé et genre	741	612
Total	3'650	2'826

Durant l'année 2006, nos quatre permanences ont donné 2'826 consultations (-22,5% par rapport à 2005), soit une moyenne de plus de 61 consultations par semaine (46 semaines d'ouverture au public). Cette baisse par rapport à 2005 s'explique d'une part par le fait qu'une proportion grandissante de consultations se fait par téléphone directement depuis les permanences. Ces appels ne sont malheureusement pas répertoriés dans nos statistiques à l'heure actuelle.

D'autre part, dans le cadre de la permanence *École et formation professionnelle*, la procédure pour la prise en charge des repas scolaires par le Service Social de la Ville de Genève s'est simplifiée et permet ainsi aux parents de venir moins souvent au CCSI. Enfin, un nombre plus élevé de situations a pu être traité directement à l'accueil du Centre de Contact, sans rendez-vous dans l'une ou l'autre permanence. De manière générale cependant, la «complexification» de la plupart des situations que nous traitons (peu de solutions à disposition, nécessité d'entreprendre des démarches de plus en plus nombreuses et/ou longues) engendre une augmentation substantielle de travail aussi bien dans le suivi social qu'administratif.

3. Par pays - Comparaison 2005/2006

Pays	2005 (393 dossiers)	2006 (390 dossiers)
Portugal	15.6%	16.2%
Colombie	7.0%	5.1%
Brésil	20.3%	22.8%
Equateur	2.1%	1.5%
Bolivie	23.1%	22.3%
Pérou	2.3%	2.3%
Suisse	2.6%	2.3%
Kosovo	1.8%	2.1%
Espagne	1.0%	2.3%
Italie	0.5%	1.0%
Philippines	1.3%	1.5%
Autres	22.4%	20.6%

Nous pouvons constater que malgré les accords bilatéraux, la part de la population portugaise parmi nos consultant-e-s n'a pas baissé de manière significative - au contraire. En effet, des parents portugais font fréquemment venir leurs enfants mais n'obtiennent pas tout de suite le regroupement familial. Celui-ci n'est généralement accordé que lorsqu'un logement jugé convenable par les autorités a été trouvé. Ils doivent ainsi toujours faire appel à la permanence *École et formation professionnelle* pour l'inscription à l'école publique de leurs enfants, ceux-ci étant momentanément sans statut légal tant que leur demande de regroupement familial n'a pas abouti.

Une fois de plus, les ressortissant-e-s d'Amérique Latine sont les personnes pour lesquelles le plus de nouveaux dossiers ont été ouverts en 2006, soit 57,9% (59,9 % en 2005), principalement pour des personnes en provenance du Brésil (22,8% des dossiers) et de Bolivie (22,3%).

4. Par permis - Comparaison 2005/2006

Permis ou statut	2005 (393 dossiers)	2006 (390 dossiers)
Disposant d'un permis	27.8%	21.9%
Sans autorisation de séjour	56.2%	65.4%
Suisses	2.5%	2.3%
En attente d'une réponse administrative (renouvellement, transformation de permis, regroupement familial, etc.)	13.5%	10.4%

Nous pouvons constater une augmentation de personnes sans statut entre 2005 et 2006.

D'autres chiffres

Le Centre de Contact Suisses-Immigrés en 2006, c'est aussi :

- 36 réunions d'équipe, 22 séances du Secrétariat (Comité restreint), 7 comités ordinaires et 1 comité extraordinaire, 1 assemblée générale.
- Plus de 1'000 personnes (+17.4% comparé à 2005) et 2'500 téléphones reçus pour des prises de rendez-vous, orientations ou consultations téléphoniques directement à notre accueil.
- 42'169 entrées sur notre Site Web www.ccsi.ch (32'862 en 2004, + 28,3% de fréquentation en 2006).
- Au-delà de 1'000 heures de bénévolat.
- 22 kg de café Max Havelar..

Les permanences

Les permanences se situent au cœur de l'action du Centre de Contact, indissociablement liées à son travail politique de défense des migrant-e-s. En effet, au-delà de l'aide individuelle qu'elles apportent aux consultant-e-s, elles permettent de dresser un constat des difficultés rencontrées par les personnes migrantes qui viennent au CCSI. Ce «coude-à-coude» quotidien avec la réalité du terrain est un précieux poste d'observation, et fonde également notre légitimité à relayer nos revendications auprès des autorités comme des média.

Permanence Permis de séjour

Responsable: Pilar Ayuso

Arriver en Suisse, obtenir une autorisation de séjour, faire venir sa famille, perdre son permis pour diverses raisons, changer de canton : autant de situations qui nécessitent une information précise et méritent d'être suivies avec attention pour ne pas risquer, dans la mesure du possible, la clandestinité ou le renvoi.

Permanence Assurances sociales

Responsable: Catherine Lack

Se retrouver dans le labyrinthe des assurances sociales, gérer son dossier d'assurance invalidité est un exercice souvent difficile ! L'aide d'un-e spécialiste est précieuse, surtout si l'on n'est pas familiarisé avec le système social, la langue et les règlements administratifs.

Permanence École et formation post-obligatoire

Responsable: Jean-Pierre Boillat

L'école genevoise scolarise tous les enfants, quel que soit leur statut. Cette permanence inscrit à l'école infantine et primaire tous les enfants qui naissent ou arrivent à Genève sans bénéficier d'une autorisation de séjour. Elle informe les parents de la nécessité de contracter une assurance maladie pour leur enfant et les aide au besoin dans leurs démarches, par exemple pour l'obtention d'un subside. Elle les renseigne également sur le système scolaire ainsi que sur les activités parascolaires, et appuie les parents pour obtenir une aide financière pour ces activités (y compris les repas scolaires en Ville de Genève).

Permanence Petite enfance, santé et genre

Responsable: Laetitia Carreras

Cette permanence s'occupe d'enfants sans statut légal de 0 à 4 ans. Son mandat consiste notamment à affilier à l'assurance-maladie les enfants né-e-s à Genève (lorsque cette démarche n'a pu être faite directement à la Maternité), ainsi que les enfants arrivé-e-s en Suisse après leur naissance et qui ne sont pas encore en âge d'aller à l'école. La permanence épaula les parents (principalement des femmes) : accompagnement dans des démarches administratives, mise en réseau avec d'autres associations, orientation en matière de santé ou en cas de violence conjugale, etc.

Constats et problèmes transversaux

Des modifications ont eu lieu dans les pays de provenance concernant les consultant-e-s sans autorisation de séjour. En effet, depuis l'introduction du visa pour les ressortissant-e-s en provenance de Colombie et d'Équateur, nous avons observé une diminution des arrivées des migrant-e-s de ces pays. Cependant, depuis l'année scolaire 2003-2004, celle-ci est compensée par la venue de ressortissant-e-s de Bolivie et du Brésil. Cette tendance est particulièrement visible dans la permanence *École et formation professionnelle* et dans la permanence *Petite enfance, santé et genre*.

Dans un contexte de précarisation accrue des conditions de vie et de travail des personnes résidant en Suisse, les personnes sans statut payent également un lourd tribut - que ce soit dans le domaine du logement ou des conditions de travail. De plus, les effets de l'adoption de la Loi sur le travail au noir (qui entrera en vigueur en 2008) commencent déjà à se faire sentir. En effet, les personnes employées craignent de se voir amender et, de ce fait, hésitent à embaucher ou tendent à licencier leur employé-e.

Du côté des assurances maladies, l'accélération des procédures de poursuite a engendré une péjoration de la situation. De nombreuses consultations concernent un risque de suspension de prestations. Il devient également de plus en plus problématique pour nos consultant-e-s d'avancer de l'argent pour payer des primes mensuelles. Or les formulaires de demande de subside sont disponibles à la mi-décembre seulement. Ceci, couplé avec le délai d'enregistrement des subsides, occasionne de nouveaux rendez-vous lorsque les consultant-e-s reçoivent les premières factures de primes (qui ne tiennent pas encore compte de la subvention). Il est également devenu pratiquement impossible de trouver des aides financières ponctuelles.

Dans la Permanence *Assurances sociales*, on assiste à l'émergence d'une population extra-européenne, notamment de femmes entre 40 et 60 ans atteintes dans leur santé. La responsable de cette permanence est confrontée au réexamen de certaines situations, qui peut aboutir à des suppressions de rente, notamment pour des consultant-e-s avec des problèmes somatoformes douloureux. Ces révisions génèrent une grande angoisse auprès de consultant-e-s qui, le cas échéant, ne pourraient très probablement pas se réinsérer sur le marché actuel du travail. À cela s'ajoute le fait que les oppositions et recours engendrés par ces révisions entraînent un surcroît de travail.

Dans la Permanence *Permis de séjour*, il y a eu en 2006 une augmentation de consultant-e-s sans autorisation de séjour pour des questions relatives aux possibilités de régularisation, de mariage ou encore d'amendes assorties d'un délai de départ suite à un contrôle. La responsable de cette permanence se trouve également confrontée au durcissement des décisions de l'Office des Migrations (ODM), décisions qui en cas de recours sont confirmées par le Tribunal Fédéral. Tout se passe comme si les conditions d'application de la loi étaient déjà pré-définies par les Tribunaux.

La réception accueille quant à elle toujours plus de personnes, avec ou sans permis, qui viennent consulter pour des besoins d'ordre financier - besoins auxquels nous ne pouvons pas répondre, le CCSI ne possédant pas de fonds propres pour l'aide individuelle. Dès lors, nous ne pouvons que renvoyer ces personnes vers d'autres institutions. Par ailleurs, on observe également une augmentation des demandes d'information concernant la possibilité de contracter une assurance-maladie pour les adultes sans autorisation de séjour.

On le voit, le CCSI doit faire face à la complexification constante des situations, telle que des statuts différents pour les membres d'un même groupe familial, l'augmentation des personnes atteintes dans leur santé notamment à cause des conditions de travail. Or le fait d'être atteint dans sa santé peut poser des problèmes lors d'une demande de naturalisation ou de transformation de permis. Les permanent-e-s sont également préoccupé-e-s par les formes de dépendances que peuvent engendrer les permis obtenus par mariage ou par regroupement familial.

Enfin, une autre difficulté concerne les informations que nous donnons aux migrant-e-s en général ou à nos consultant-e-s en particulier sur leurs droits et les pratiques existantes (un des volets essentiels du travail au Centre de Contact). Dans le contexte actuel, une des questions qui se pose est celle de la fiabilité des informations données compte tenu des changements législatifs en cours. Seront-elles encore valables dans six mois ?

Pour les permanent-e-s du CCSI, la question se pose avec acuité de savoir si les quelques portes entrouvertes, en particulier en matière de droits sociaux pour les personnes sans statut, le resteront - et jusqu'à quand. Malheureusement, le durcissement du contexte politique actuel laisse plutôt augurer des pratiques restrictives. Le CCSI entend bien lutter contre cette lame de fond, de manière à pouvoir non seulement répondre (bien que très partiellement) aux besoins de ses consultant-e-s, mais à réaffirmer leur dignité et leurs droits.

Pas de passeport:
on n'entre pas en matière!



La révision de la loi sur l'asile prévoit de ne pas offrir en matière de carte d'identité. Or, près de 40% de la population mondiale est dépourvue de tels documents et les personnes persécutées de leur pays d'origine, sans pour autant se munir de papiers, il n'en va pas autrement que ceux-ci soient confisqués par les États persécuteurs.

Les mariages mixtes
systématiquement soupçonnés!



La nouvelle loi sur les étrangers exige des officiers de l'état civil qui ils refusent de célébrer un mariage si ils considèrent la porte à la suspicion de complicité. Cette disposition s'applique pour tous les couples mixtes. Cette disposition s'applique aussi aux couples mixtes dont un des conjoints est extra-européen et au jugement arbitraire de l'officier de l'état civil.

2xNON
Le 24 septembre!
Loi sur les étrangers
Non à l'exclusion
Non sur l'asile
Non à l'arbitraire

Coordination contre l'exclusion et la xénophobie • Case postale 182 • 1211 Genève 7 • CCP 17-76082-7
 Tél: 022 / 818.03.50 • info@stopexclusion.ch • www.stopexclusion.ch

Point fort : Loi sur les Étrangers et Loi sur l'Asile

Référendums

Le Parlement a voté en décembre 2005 deux lois vertement critiquées et décriées tout au long du processus législatif, la Loi sur les Étrangers (LEtr) et la Loi sur l'Asile (LAsi). Annoncés depuis longtemps par divers milieux militant pour la solidarité et l'ouverture, deux référendums ont immédiatement été lancés au sein de deux coalitions suisses. Ainsi, un *Comité 2xNON contre la Loi sur les Étrangers et la Loi sur l'Asile* (regroupant tous les comités romands et d'autres cantons, ainsi que diverses organisations en Suisse) a lancé deux référendums contre les deux lois, estimant qu'elles relevaient d'une même démarche inique et xénophobe. Ce Comité a été présidé par l'ancienne Conseillère fédérale Ruth Dreifuss. Parallèlement, la *Coalition pour une Suisse humanitaire*, regroupant notamment Amnesty International section suisse et l'Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés (OSAR), a lancé de son côté un référendum contre la seule Loi sur l'Asile. Ces référendums ont abouti fin mars 2006 avec plus de 100'000 signatures récoltées contre la LAsi et plus de 75'000 signatures contre la LEtr. Un véritable succès !

En Suisse romande et à Genève, tous les comités ont conduit de concert le double référendum. À Genève, une plate-forme a regroupé plus de 50 organisations au sein de la *Coordination contre l'exclusion et la xénophobie*. Cette faitière genevoise a activement participé au comité romand 2xNON qui coordonnait les efforts entrepris au niveau de la Suisse romande, notamment en développant les solidarités entre les régions les plus fortes et dynamiques et celles qui avaient besoin d'un coup de pouce pour mener une campagne efficace.

La campagne référendaire sur Genève a été conduite activement, et a bénéficié d'une grande mobilisation. C'est ainsi que quelque 15'000 signatures ont été récoltées sur Genève uniquement ! Le Centre de Contact s'est fortement engagé durant les trois mois du délai référendaire. Le CCSI a ainsi tenu des stands de récolte de signatures durant cinq samedi entre janvier et mars sur la Plaine de Plainpalais - bravant frimas et bise avec abnégation ! Jean-Stephan Clerc, coordinateur du CCSI, s'est tout spécialement investi dans la campagne, à la fois comme membre du groupe de pilotage de la Coordination genevoise et trésorier. Thierry Pellet a quant à lui participé au groupe de travail «Argumentaire et Communication».

Campagne

La campagne de votation sur les deux lois a démarré aussitôt après le dépôt des signatures organisé à Berne le 6 avril, le Conseil fédéral ayant choisi de faire voter le peuple le 24 septembre 2006 déjà.

En plus des tâches déjà mentionnées, Jean-Stephan Clerc a pris la responsabilité du groupe «Événement» chargé de mettre sur pied les actions de campagne. Le CCSI a ainsi participé au lancement de la campagne de votations à Genève, où une performance publique s'est tenue le 7 juin dans la zone piétonne du Mont-Blanc. Il a à nouveau tenu des stands de mi-juin à mi-juillet, puis de fin août jusqu'au 24 septembre. Généralement, ces stands étaient accompagnés d'une animation théâtrale originale «Lex Pulsion» (jouée par une jeune comédienne, Jessica Arpin, et mise en scène par Patrick Mohr). Jean-Stephan Clerc a aussi coordonné la réalisation de 15'000 sets de tables avec des dessins de campagne de Tirabosco et Kündig. Ces sets ont été distribués dans une vingtaine de restaurants.

Thierry Pellet a poursuivi son engagement dans le groupe «Argumentaire et Communication», où il a étroitement contribué à la rédaction et réalisation d'un tout-ménage pour la Suisse romande tiré à 400'000 exemplaires. Marie Houriet a pris le relais à son retour de congé maternité à partir de la mi-mai.

Enfin, le Centre de Contact a mené une dernière action de sensibilisation sur le sujet à l'occasion de la sortie du film de Nasser Bakhti *Aux frontières de la nuit* (axé sur le parcours de cinq personnages à Genève, dont deux migrants, ce film illustre notamment les impasses de la politique migratoire actuelle).

Résultats des votations

Beaucoup, au lendemain des votations, ont parlé de déroute, de gifle. Bien sûr, le résultat est consternant puisque la nouvelle politique migratoire, loin de favoriser l'intégration, discrimine les migrant-e-s extra-européen-ne-s. Il ne faut pas oublier pour autant que la campagne référendaire a été un succès sur bien des points.

Nous savions depuis le lancement des référendums qu'obtenir la majorité au soir des votations allait être très difficile, voire impossible. Cependant, cette campagne a été active, originale et rassembleuse. En effet, elle a réussi à regrouper un large pan de la société civile. Jamais les défenseurs des réfugiés et des étrangers n'avaient pu jusqu'ici se rassembler dans une dynamique aussi fertile. De plus, cette campagne a reçu des soutiens de tous horizons, brisant ainsi les clivages gauche-droite.

N'oublions pas non plus que beaucoup craignaient que les référendums n'aboutissent pas. Or nous avons récolté nettement plus de signatures que le minimum requis (50'000), que ce soit contre la LEtr (plus de 75'000) ou contre la LAsi (100'000). Grâce aux débats de la campagne qui ont mis en exergue les excès les plus criants des deux lois, nous pouvons espérer que les promesses d'une application modérée seront tenues. Malgré tout, après cette campagne référendaire, nous sommes dans une bien meilleure position pour faire face à l'entrée en vigueur des deux lois que si le référendum n'avait pas été lancé. Le CCSI ne manquera pas de rester attentif à leur application, et de contribuer à dénoncer les abus qu'il constaterait dans sa pratique.

Samedi matin. Marché aux puces. Saison hivernale pour une récolte de signatures des plus chaudes. Encore 62 jours pour faire aboutir les deux référendums contre la révision de la loi sur l'asile et la loi sur (contre ?!) les étrangers. Caleçons longs, chaussettes en laine, anorak brise-bise : me voici paré avec mes feuilles référendaires, un sous-main et un stylo.

Malgré le froid, accueil plutôt chaleureux des badauds... jusqu'au moment où patatra, le gros cliché, lâché par un citoyen, que l'on attendait, mais qui surprend toujours, tellement la phrase est teintée de préjugés, de raccourcis et de généralités :

- Tous les étrangers abusent de la Suisse, cela suffit, qu'ils retournent chez eux !
- Les étrangers abusent vous dites ? Les personnes qui pensent que les étrangers abusent sont bien souvent les mêmes qui pensent que les chômeurs abusent, que les handicapés abusent, que les personnes à l'assistance abusent. Vous ne croyez pas qu'en fin de compte c'est M. Blocher qui abuse de nous en faisant croire que les étrangers sont toujours les responsables de tous nos problèmes de société ?

Il n'a pas signé le référendum, mais il est parti songeur...

Le Centre de Contact en réseau

Que ce soit en lien avec les thèmes propres à chaque permanence ou sur des sujets plus généraux relatifs à la migration, le Centre de Contact ne travaille pas seul, mais en réseau avec de nombreux partenaires. Il peut s'agir de groupes de réflexion constitués ponctuellement pour traiter d'un point précis, mais aussi de commissions ou de structures regroupant institutions, associations, œuvres d'entraide, syndicats, partis politiques, Églises, ...

Certes, s'investir dans les réseaux n'assure pas la même visibilité que lorsqu'on est à l'origine d'une initiative ou d'une action (puisque les activités sont menées au nom du regroupement, et pas au nom du CCSI). Par contre, l'efficacité y gagne à coup sûr. Au-delà du travail fait par chaque membre dans son domaine, le réseau permet de rassembler les énergies et la diversité des expériences pour approfondir la réflexion, élaborer des propositions puis les relayer à plusieurs (donc avec une légitimité plus grande) auprès des décideurs.

Il n'est pas possible de rendre compte ici de l'ensemble des activités menées dans les divers réseaux où le CCSI est représenté. Pour plus de détails, nous vous invitons à vous reporter aux rapports d'activités des organisations et groupes mentionnés. Nous indiquons ici les principaux lieux de travail en réseau.

Permanence Petite enfance, santé et genre *(Laetitia Carreras)*

- Groupe Femmes migrantes et harcèlement sexuel.
- Groupe Solidarité avec les femmes sans statut (anciennement Groupe Femmes migrantes et économie domestique). Il s'agit d'un groupe de travail du Collectif 14 juin.
- Réunions semestrielles avec le Service de l'Assurance Maladie (SAM) et les différents ordres d'enseignement sur l'assurance-maladie des enfants et jeunes sans statut.
- Participation au projet d'Aspasie de prévention de la violence dans les milieux de la prostitution à Genève, notamment pour les femmes sans statut.

Permanence École et formation professionnelle *(Jean-Pierre Boillat)*

- Groupe de travail Sans-Papiers de la Commission Fédérale des Étrangers.
- GEQILJ (Groupe d'Échanges sur les Questions Interculturelles Liées à la Jeunesse).
- Réunions semestrielles avec le SAM et les différents ordres d'enseignement sur l'assurance maladie des enfants et jeunes sans statut (suivi de l'affiliation des enfants à une assurance maladie et des demandes de subsides).
- Groupe de pilotage de la campagne « L'éducation donne de la force ».
- Réunions semestrielles du réseau romand pour la scolarisation des enfants sans statut.

Information et relations extérieures *(Thierry Pellet / Marie Houriet)*

- Collectif de soutien aux Sans-Papiers de Genève.
- Plate-Forme nationale pour les Sans-Papiers.
- Commission Consultative de l'Intégration.
- Coordination genevoise contre l'exclusion et la xénophobie (voir rubrique LEtr / LAsi).
- Groupe de pilotage des Assises de l'Intégration.

Coordination *(Jean-Stephan Clerc)*

- Coordination genevoise contre l'exclusion et la xénophobie (voir rubrique LEtr / LAsi)

Le Centre de Contact, c'est aussi... **...un lieu de formation et de militance**

Le CCSI est très régulièrement sollicité pour donner des informations ou des formations autour des thèmes de l'intégration et de la migration, que ce soit par les écoles supérieures, l'Université Populaire, l'Université Ouvrière de Genève, par des étudiant-e-s qui viennent individuellement dans nos locaux ou des enseignant-e-s qui demandent une présentation dans une classe ou lors d'un séminaire, etc. Par ailleurs, le CCSI a participé à différents débats, journées thématiques ou tables rondes. Parmi les moments importants de l'année écoulée, signalons notamment les Assises de l'intégration à Vernier, où s'est rendue une forte délégation du CCSI, ainsi que le 1er mai, traditionnel rendez-vous militant du Centre de Contact. Voici encore un aperçu d'autres interventions faites en 2006 :

Permanence Petite enfance, santé et genre (*Laetitia Carreras*)

- Janvier : participation comme jurée à l'évaluation d'un travail de maturité sur les personnes sans statut.
- 17 mai : intervention lors de la table ronde organisée par le groupe *Regard Critique* (Université de Lausanne) «La politique migratoire au service de l'exploitation».
- 8 juin : intervention sur les femmes dans l'économie domestique suite au spectacle de danse *Femmes en mouvements*.
- 30 juin : présentation du travail du groupe *Solidarité avec les femmes sans statut* dans le cadre de performances créées par des étudiant-e-s de l'ESAV (École Supérieures d'Arts Visuels).
- 8 septembre : animation, en collaboration avec Mme Françoise Bloch, d'un atelier sur le thème «Femmes migrantes, travail domestique et externalisation» lors du 10^{ème} congrès Femmes SSP-VPOD (Syndicat des Services Publics) à Spiez.
- 25 novembre : intervention lors de la table ronde organisée par le groupe *Femmes migrantes et harcèlement sexuel* dans le cadre de la Journée contre la violence faite aux femmes.
- 28 novembre : organisation, en collaboration avec Katja Schurter de Terre des Hommes Schweiz, d'une journée sur les employées domestiques mineures sans statut légal.
- 5 décembre : intervention auprès d'étudiant-e-s en médecine sur les conditions de vie des personnes sans statut et leur impact sur la santé.

Permanence Permis de séjour (*Pilar Ayuso*)

- 20 janvier : participation à la journée organisée à Berne par la Plate-Forme nationale pour les Sans-Papiers sur les mariages bi-nationaux.
- 17 mars : intervention à la Haute École Fribourgeoise de Travail Social sur le thème «Introduction à la migration – autorisations de séjour».
- 21 mars : participation au Colloque organisé par le Centre de recherche de la Haute École de Travail Social de Genève sur les migrant-e-s âgé-e-s dans les services sociaux.
- 24 mars : intervention sur le thème «Migrants, quels défis pour les institutions ?» dans le cours pour l'obtention du certificat de travail en service social.
- 23 mai : exposé sur la législation sur le droit de séjour pour les étudiant-e-s de la Haute École de Travail Social de Genève.
- 8 juin : participation comme jurée à l'évaluation du travail sur l'immigration portugaise d'une étudiante de la Haute École de Travail Social de Genève.
- 11 octobre : participation à la table ronde organisée au Théâtre Saint-Gervais dans le cadre du spectacle *L'oeil du cyclone*.
- 2 novembre : intervention auprès de la Conférence Universitaire des Associations d'Étudiants (CUAE) sur les difficultés liées à l'obtention ou au renouvellement du permis étudiant.
- 16 novembre : participation au Café des savoirs organisé au Forum Meyrin par le groupe *Passerelle* de l'Université sur le thème «L'immigration, nouvelle richesse mondiale».

Permanence École et formation professionnelle (*Jean-Pierre Boillat*)

- Juin : présentation de la Permanence *École et formation professionnelle* au Collège Rousseau.

Information et relations extérieures (Thierry Pellet / Marie Houriet)

- 16 et 17 janvier : participation au colloque international «Mondialisation, migrations et droits humains» au Centre international de Conférence de Genève.
- Intervention et animation d'une discussion auprès d'une classe de 6^{ème} primaire sur le thème des inégalités, des personnes sans statut légal et des identités multiples.
- 16 mai : intervention sur l'approche du CCSI et la problématique des Sans-Papiers dans le cadre du séminaire de M. Didier Pingeon (Faculté des Sciences de l'Éducation).
- 13 juin : intervention à une table ronde dans le cadre du Colloque «Précarité et exclusion en Suisse : une question humanitaire ?» organisé par le PIAH (Programme Interdisciplinaire en Action Humanitaire).
- 9 octobre : participation au 4^{ème} Rassemblement pour les Droits humains organisé par le Département des Institutions.
- 5 décembre : intervention sur l'approche du CCSI et la problématique des Sans-Papiers dans le cadre du séminaire de M. Didier Pingeon (Faculté des Sciences de l'Éducation).
- 9 décembre : co-organisation et participation à l'action de sensibilisation du Collectif de soutien aux Sans-Papiers sur la Plaine de Plainpalais à l'occasion de l'Escalade et de la journée des Droits humains, en partenariat avec le théâtre *Les Montreurs d'images*.

Coordination (Jean-Stephan Clerc)

- Animation d'une après-midi dans une classe de 9^{ème} année sur le thème «D'où venons-nous ?»

Ce panorama serait incomplet sans la mention de l'engagement des militant-e-s non salarié-e-s du CCSI, qu'il s'agisse de la Présidente, du Secrétariat et du Comité, ou de ses membres. Par leur présence ou leurs interventions, impossibles à énumérer ici, ils et elles contribuent également à relayer sans relâche dans la Cité les préoccupations et revendications du CCSI.

Le Centre de Contact a aussi à cœur d'encourager la formation de ses salarié-e-s et militant-e-s. Chaque année, il organise à la fin août son université d'été dans ce but. L'édition 2006, sur le thème «Genre et intégration en contexte migratoire», fera l'objet d'une publication. Par ailleurs, Laetitia Carreras et Marie Houriet ont assisté à la journée de formation organisée par la revue *Nouvelles Questions Féministes* et l'Université de Lausanne sur le thème «Sexisme, racisme, post-colonialisme» (8 décembre). Catherine Lack a participé à la journée de formation organisée par l'ARTIAS (Association Romande et Tessinoise des Institutions d'Action Sociale) «Aide sociale : gérer l'ingérable». Enfin, Catherine Rossi a suivi un cours d'espagnol hebdomadaire durant deux trimestres à l'IFAGE.

...un lieu d'information

À l'attention de ses membres, le Centre de Contact Suisses-Immigrés publie un bulletin interne, le CCSI-Info, à raison de six fois par année. Parmi les principaux dossiers traités en 2006 dans ce bulletin figurent la campagne contre la LEtr et la LAsi ainsi que la 5^{ème} révision de l'assurance invalidité. Par ailleurs, le CCSI a fait 19 interventions dans les médias durant l'année écoulée (communiqués de presse, courriers de lecteurs, conférence de presse ou commentaires). Parmi ces interventions, notons en particulier le fait que le Centre de Contact a assuré durant une semaine la rubrique «*Ma Tribune*» dans la Tribune de Genève, en février 2006. L'occasion de parler des activités du Centre, de la problématique des Sans-Papiers et des référendums contre la LEtr et la LAsi.

En 2006, le CCSI a encore...

- Assuré la supervision du stage de 3^{ème} année de Tania Moya, étudiante de la Haute École de Travail Social de Genève. Dans le cadre de ce stage, celle-ci a réalisé une brochure explicative en espagnol sur l'assurance-maladie, destinée aux personnes sans statut légal hispanophones. Une traduction en français et en portugais est en cours.
- Rencontré M. Laurent Moutinot, Président du Département des Institutions (qui dirige notamment l'Office Cantonal de la Population et le Bureau de l'Intégration), ainsi que Mme Nadia Borowski, Secrétaire adjointe en charge du domaine «Population et migration». Cette séance a été l'occasion de relayer toute une série de préoccupations des consultant-e-s du Centre de Contact qui ont émergé dans la Permanence *Permis de séjour* : exigences en matière de logement dans le cadre du regroupement familial, documents demandés en cas de mariage avec une personne sans statut, difficulté d'obtenir ou de renouveler le permis étudiant pour les ressortissant-e-s extra-européen-ne-s (notamment en cas de changement de filière), etc.

Organisation de l'association

Collaboratrices et collaborateurs

Temps de travail

■ Accueil	Catherine Rossi	50%
	Cristina Freire Heiniger	25%
■ Permanence <i>Petite enfance, santé et genre</i>	Laetitia Carreras	70%
■ Permanence <i>Ecole et formation professionnelle</i>	Jean-Pierre Boillat	75%
■ Permanence <i>Assurances sociales</i>	Catherine Lack	80%
■ Permanence <i>Permis de séjour</i>	Pilar Ayuso	75%
■ Coordination	Jean-Stephan Clerc	70%
■ Information et relations extérieures	Marie Houriet	70%
	(congé maternité, dès le 01.10.05)	
■ Information et relations extérieures	Thierry Pellet	60%
	(du 01.10.05 au 15.05.2006)	
■ Stagiaire Haute École de Travail Social	Tania Moya (du 01.02.06 au 30.06.2006)	

Collaboratrices et collaborateurs bénévoles

■ Comptabilité et informatique	William Borel
■ Vérificatrice et vérificateur des comptes	Elodie De Weck
	Edouard Galley (<i>vérificateur externe</i>)
	José-Antonio Lopez Ruiz
	Carlo Buttol (<i>suppléant</i>)

Organes de l'association

■ Secrétariat (réunion hebdomadaire)	Christiane Perregaux, <i>Présidente</i>
	Joseph Apedo
	Fiore Castiglione
	Jean-Stephan Clerc
	Marie Houriet (Thierry Pellet <i>ad interim</i>)
	Pierre Tuscher
■ Comité (réunion mensuelle)	Joseph Apedo
	William Borel
	Carlo Buttol
	Fiore Castiglione
	Elodie De Weck
	Serge Ducrocq
	Sonia Lou-Buttol
	François Miéville, <i>Centre Social Protestant</i>
	Christiane Perregaux, <i>Présidente</i>
	Elisabeth Rinza
	Pierre Tuscher
	Nathalie Viret-Seidl
	Guillermo Montaña, <i>Kultura</i>
	Vito Angelillo, <i>Caritas</i>

Remerciements

Le Centre de Contact souhaite remercier chaleureusement les personnes et les institutions qui l'ont accompagné tout au long de cette année et ont contribué à ses succès. En effet, consultant-e-s, partenaires de travail, bailleurs de fonds, responsables politiques, sans oublier bien sûr les proches et ami-e-s, vous avez été nombreuses et nombreux à nous manifester reconnaissance, soutien et amitié. Un véritable réservoir d'énergie qui nous aide à aller de l'avant. Le Centre de Contact tient également à remercier toutes celles et tous ceux qui, au cours de l'année, le soutiennent sans compter - en particulier Christiane Perregaux, Présidente, William Borel, trésorier, ainsi que les membres du Secrétariat et du Comité du CCSI, les militant-e-s et membres de l'association. Notre sincère reconnaissance va enfin à l'ensemble des collectivités publiques et privées qui appuient financièrement le CCSI, et sans qui il aurait été impossible de mener à bien les tâches mentionnées dans ce rapport :

- État de Genève (Département des Institutions et Département des Constructions et des technologies de l'information pour la prise en charge du loyer)
- Ville de Genève (Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement)
- Fondation Landis and Gyr, don exceptionnel pour 2006
- Communes de Avusy, Choulex, Colley-Bossy, Dardagny, Jussy, Meinier, Puplinge et Vernier
- Ville de Carouge et Meyrin
- Office Fédéral des Assurances Sociales, par le biais de Pro Infirmis

Rapport du trésorier

Suite au don de CHF 10'000.- de la Fondation Landis and Gyr et afin de ne pas influencer les exercices futurs, il a été tenu compte d'une part, de l'amortissement intégral des actifs immobilisés, soit CHF 7'866,40 et d'autre part, de réinjecter le fonds de recherche pour la formation professionnelle. Suite à ces écritures, les comptes 2006 du CCSI bouclent avec un excédent de recettes de CHF 5'724,53. En conséquence, le compte «P.P. Report» passe donc d'un solde positif au 31 décembre 2005 de CHF de 22'810,79 à CHF 28'535,32 au 31 décembre 2006.

William Borel, trésorier du CCSI

Comptes d'exploitation

2005

2006

Recettes

SUBVENTIONS

ETAT DE GENEVE	300'000.00	300'000.00
VILLE DE GENEVE	176'000.00	176'000.00
COMMUNES	10'450.00	4'250.00
O.F.A.S	79'876.00	81'340.00
FONDATION LANDIS & GYR	-	10'000.00
ETAT DE GENEVE (Loyer pour balance)	68'768.00	74'709.00
TOTAL DES RECETTES	635'094.00	646'299.00

AUTRES RESSOURCES

COTISATIONS COLLECTIVES	3'780.00	2'750.00
COTISATIONS INDIVIDUELLES	13'300.00	11'010.60
TOTAL COTISATIONS	17'080.00	13'760.60

DONS

DONS 21U LP	8'023.70	5'445.00
TOTAL DONS	8'023.70	5'445.00

RECETTES DIVERSES

DIVERS	2'611.90	1'179.12
VENTE DE LIVRES, VIDEOS, VINS	775.00	225.50
INTERETS	235.40	191.87
TRANSFERT FONDS DE RESERVE		2000.00
TOTAL RECETTES DIVERSES	3'622.30	3'596.49

TOTAL DES RECETTES

663'820.00	669'101.09
-------------------	-------------------

Comptes d'exploitation**2005****2006****Dépenses****SALAIRES**

SALAIRES	430'842.90	435'907.65
PERFECTIONNEMENT	1'244.50	2'081.00
FRAIS GESTION SALAIRES	3'140.05	3'156.15
STAGES/MANDATS JURIDIQUES	1'237.05	-

TOTAL SALAIRES**436'464.50****441'144.80****CHARGES SOCIALES**

AVS-CHOMAGE	26'747.50	28'131.35
LAA	2'984.30	2'766.65
ALLOCATIONS FAMILIALES	6'631.65	6'332.30
FONDATION DE PREVOYANCE	47'398.90	45'547.35
ASSURANCE MATERNITE	1'149.50	185.70
INDEMNITES JOURNALIERES	5'398.55	4'856.20

TOTAL CHARGES SOCIALES**90'310.40****87'819.55****FRAIS GENERAUX**

SUPPORT INFORMATIQUE EXTERNE	8'400.00	7'468.70
ELECTRICITE	2'645.75	2'671.42
TELEPHONE ET COMMUNICATION	7'414.20	6'883.98
ACHAT ET ENTRETIEN MATERIEL	5'573.20	1'188.90
MATERIEL FOURNITURES NETTOYAGE	317.90	194.05
PORTS ET TAXES	7'005.37	6'325.04
PHOTOCOPIES	4'860.90	4'214.75
FOURNITURES DE BUREAU	2'460.90	2'950.60
ABONNEMENTS	1'883.91	2'687.52
ACHAT DE DOCUMENTATION	2'522.95	1'466.50
PUBLICITE ET IMPRIMES	7'888.75	5'525.40
ACTIONS DIVERSES	4'426.05	1'895.15
ASSURANCES	496.10	653.60
COTISATIONS	620.00	920.00
FRAIS DE DEPLACEMENT	744.00	487.50
DIVERS	3'276.15	3'151.25
PROJET VIDEO	443.85	-
DEPENSES 30 ^{ème} ANNIVERSAIRE	541.10	-
LOYER A CHARGE DE L'ETAT DE GENEVE	68'768.00	74'709.00
AMORTISSEMENT MOBILIER MAT.	1'366.80	11'018.85

TOTAL FRAIS GENERAUX**131'655.88****134'412.21****TOTAL DES DEPENSES****658'430.78****663'376.56****RESULTAT DE L'EXERCICE****5'389.22****5'724.53**

Bilan

2005**2006**

Comptes d'actifs

LIQUIDITES

CAISSE	948.70	19.15
C.C.P	27'780.53	58'957.54
BANQUE B.C.G	6'208.72	6'217.82
BANQUE COOP	46'801.65	33'010.50

TOTAL LIQUIDITES **81'739.60** **98'205.01**

COMPTES COURANTS

COMPTE COURANT CONSULTANTS	422.00	822.00
COMPTE COURANT	-	50.00

TOTAL COMPTES COURANTS **422.00** **872.00**

DEBITEURS

VILLE DE GENEVE	-	-
COLLECTIF SANS-PAPIERS	-	23.65
DEBITEURS DIVERS	479.00	389.00
FOND D'AMORTISSEMENT MOB. MAT.	1'822.45	-

TOTAL DEBITEURS **2'301.45** **365.35**

ACTIFS TRANSITOIRES

ACTIFS TRANSITOIRES	76'106.10	66'525.05
IMPOTS ANTICIPES	392.54	144.56

TOTAL ACTIFS TRANSITOIRES **76'498.64** **66'669.61**

TOTAL DES ACTIFS **160'117.69** **164'367.97**

Comptes de passifs

TOTAL PASSIFS TRANSITOIRES **10'306.90** **10'832.65**

RESERVES

AVANCES SUR SALAIRES	125'000.00	125'000.00
FONDS RECHERCHE FORM. PROF.	2'000.00	-

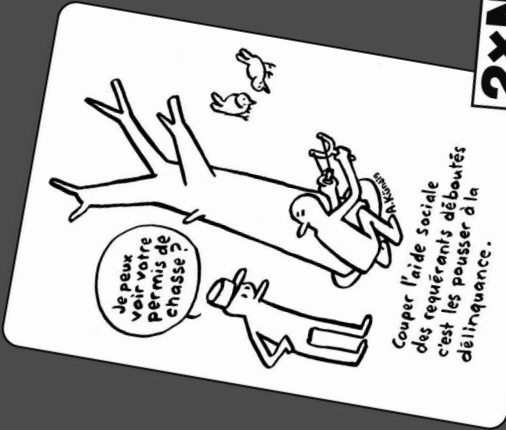
TOTAL RESERVES **127'000.00** **125'000.00**

PERTES ET PROFITS

P.P. DE L'EXERCICE	5'389.22	5'724.53
P.P. REPORT	17'421.57	22'810.79

TOTAL PERTES ET PROFITS **22'810.79** **28'535.32**

TOTAL DES PASSIFS **160'117.69** **164'367.97**



2xNON
Le 24 septembre!
Loi sur les étrangers
Non à l'exclusion
Loi sur l'asile
Non à l'arbitraire

La Suisse veut interdire l'entrée de non-européens sans "capacités professionnelles particulières". C'est prioriser pour les doutes de cabaret, l'agriculture, l'agriculture de cabaret, la santé, l'agriculture, le bâtiment, le bâtiment, les maisons de retraite, etc., etc...

Coordination contre l'exclusion et la xénophobie • Case postale 182 • 1211 Genève 7 • CCP 17-78082-7
 Tél.: 022 / 818.03.50 • info@stopexclusion.ch • www.stopexclusion.ch